



Juillet-août 2011 / N° 169 / 1,70 €

La Feuille Verte

CHÈRES COOPÉRATRICES ET ADHÉRENTES, CHERS COOPÉRATEURS ET ADHÉRENTS,

Depuis les élections européennes de juin 2009, la structuration de notre mouvement - ô combien nécessaire - a mobilisé beaucoup d'énergie, d'autant plus que les échéances électorales (régionales et cantonales) se sont succédé sans relâche... À l'occasion de ces différents rendez-vous électoraux, nous avons démontré notre crédibilité et notre force de mobilisation pour des contenus abordant tous les aspects de la vie économique, sociale et environnementale.

L'impatience a gagné un certain nombre d'entre vous à l'occasion de débats techniques mais nécessaires autour des statuts régionaux. L'achèvement des Congrès marque enfin le temps d'une nouvelle phase ascendante de l'action politique dans notre mouvement, dont les instances sont maintenant légitimées et en ordre de marche.

Action tout d'abord dans la construction de la coopérative de notre mouvement : c'est l'innovation majeure d'Europe Écologie Les Verts. Construisons à l'échelle de la Franche-Comté cet espace d'échange entre la société civile et notre mouvement, nourri par les expériences, les compétences et les propositions de toutes et tous, pour ancrer notre mouvement au cœur de relations durables avec les acteurs sociaux, économiques, syndicaux et politiques qui nous entourent.

Action également pour nous approprier le projet 2012 et l'amender collectivement d'ici à l'automne. Les groupes locaux seront amenés à s'emparer de ce projet sous différentes formes librement choisies, car au-delà de l'élection présidentielle, l'enjeu est bien qu'un groupe de 50 parlementaires, dont deux Franc-Comtois, prennent part activement à la politique nationale et travaillent à la transformation écologique de notre société et au renforcement de la protection des espaces naturels et de la biodiversité.

C'est pleinement conscients de la tâche qui nous attend que nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée le 28 mai dernier pour ces trois prochaines années. Nous tenons également à vous faire part de notre satisfaction devant un tel renouvellement de nos instances et remercions par avance les personnes qui ont accepté de s'investir dans le Conseil Politique Régional de notre mouvement, ainsi que dans le Bureau qui en est issu. Nous souhaitons enfin saluer le travail remarquable de nos élues et élus, qui œuvrent quotidiennement pour l'écologie politique en Franche-Comté.

Passez un bon été et rendez-vous, du 18 au 20 août, aux Journées d'été, à Clermont-Ferrand.



Eva Pedrocchi, cosecrétaire régionale et porte-parole
Claude Mercier, cosecrétaire régional et porte-parole



BESANÇON CTC

Dispense de timbrage.



PRESSE
DISTRIBUTION PAR
LA POSTE

édito



L'ÉNERGIE EN FRANCE

Le moratoire sur le photovoltaïque et plus récemment les événements survenus au Japon ont à nouveau remis à l'ordre du jour le débat sur l'énergie en France.

Une fois de plus, nous avons eu l'occasion de lire ou d'entendre tout et n'importe quoi sur le sujet - surtout n'importe quoi, d'ailleurs (cf. le rapport de Jean-François Carenco, Chef de cabinet de Borloo).

Quelques rappels :

La consommation de l'énergie dans le monde en 2009 se répartissait, selon son origine, de la manière suivante :

- Énergie fossile (charbon, gaz, fioul).....	69 %
- Nucléaire.....	20 %
- Hydraulique.....	7 %
- Autres énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse...)	4 %

Pour la France, la répartition de la consommation est la suivante :

• Selon l'origine :

- Énergie fossile (charbon, gaz, pétrole).....	50,1 %
- Autres énergies renouvelables (bois, biomasse, géothermie...)	5,4 %
- Total électricité.....	44,5 %
D'origine nucléaire.....	75,6 %
D'origine hydraulique.....	11,4 %
D'origine thermique.....	10,3 %
5,1 % charbon	
4,1 % gaz	
1,1 % fuel	
D'origine renouvelable autre qu'hydraulique.....	2,7 %
1,4 % éolien	
1,1 % biomasse	
0,2 % photovoltaïque, géothermie, énergies marines	

• Selon l'utilisation :

Pour l'industrie et le secteur agricole.....	26 %
Pour les transports.....	31 %
Pour le tertiaire et les ménages.....	43 %

Double constat :

Hors grande hydraulique classique, qui n'a plus beaucoup de capacité de développement, la part de l'énergie consommée d'origine renouvelable est extrêmement faible : 5,4 % consommés directement + 2,7 % de 44,5 % consommés sous forme électrique = 6,6% du total de l'énergie consommée.

La part du nucléaire est très élevée : 75,6 % de la production totale d'électricité, soit 75,6 % de 44,5 % = environ 34 % du total de l'énergie consommée.

Première conclusion :

Le principal gisement d'optimisation de la consommation d'énergie en France réside dans la diminution des 43 % liés au tertiaire et à la consommation des ménages, lourdement plombés par leur parc immobilier « *passoire à calories* » et, dans une moindre mesure, dans la diminution du poste transport, ce qui suppose un changement de culture...

Il y a a priori consensus sur ce chapitre.

L'autre espoir d'optimiser les consommations réside dans le rééquilibrage des sources en faveur des énergies renouvelables, qui permettrait de sortir progressivement du nucléaire comme de plus en plus de voix le demandent.

Pour l'instant, il n'y a pas consensus sur ce deuxième volet.

L'énergie et l'emploi

Les réticences à sortir du nucléaire sont nombreuses - clairement institutionnelles et financières pour les unes, populaires pour d'autres.

• Les blocages institutionnels et financiers ; les groupes de pression.

Historiquement, le choix du tout-nucléaire, décidé sans aucune concertation, s'est cristallisé en 1974. Depuis cette période, l'industrie du nucléaire est entre les mains du « *Corps des Mines* », qui fournit l'essentiel des PDG du CAC 40 et qui dispose de moyens de pression considérables pour imposer ses vues et préserver ses intérêts. En imposant le tout nucléaire, les autorités ont freiné le développement des technologies alternatives.

Leurs arguments sont plus que contestables :

- l'indépendance énergétique, première illusion puisque la France ne dispose plus d'uranium et que l'approvisionnement n'est pas sécurisé ;
- le faible prix de l'électricité d'origine nucléaire, qui fait l'impasse sur les frais de recherche et développement payés par la génération précédente.

Sans parler du coût de démantèlement des centrales



et des déchets laissés en cadeau aux générations futures...

• **Les inquiétudes légitimes ; les contreparties.**

Bien sûr, l'abandon du nucléaire provoquerait beaucoup de suppressions d'emplois (120 000 estimés), et il est compréhensible que les salariés concernés soient inquiets ; mais dans le même temps, le développement des énergies renouvelables est créateur d'emplois, comme a pu le vérifier l'Allemagne...

Les technologies associées aux énergies renouve-

lables sont multiples et très diversifiées. Certaines sont encore à découvrir. Du solaire à l'éolien ou à l'hydraulique en passant par la géothermie ou la biomasse, le champ d'application est immense. Il est de plus générateur d'activités localisées, donc d'emplois de proximité pérennes.

Christian Schmitt



Champagnole (Jura)

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LA MOTION DEMANDANT LA FERMETURE DE FESSENHEIM !

La motion, présentée en Conseil municipal le 31 mai par le groupe de la minorité, a voté (à l'unanimité !) la motion demandant aux autorités compétentes :

- l'arrêt de la centrale de Fessenheim ;

- la reconversion de la centrale en site pilote de la recherche-développement pour mettre en œuvre des savoir-faire et des technologies pionniers, et créer les emplois nécessaires au démantèlement des centrales nucléaires en fin de vie.

Il nous a fallu cependant retirer de la motion initiale, après d'âpres négociations, les paragraphes suivants :

- le développement et l'instauration d'un plan de réduction de la consommation d'énergie dans tous les secteurs ;
- la tenue d'un débat public national sur le nucléaire et nos choix énergétiques ;
- la mise en œuvre d'une réelle politique de recherche en matière de traitement des déchets radioactifs et de sécurisation de nos centrales.

Cela au motif que ces demandes s'éloignaient de l'objectif principal, à savoir l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim, et devaient faire l'objet d'autres débats...

En fin de compte, même si nous avons dû faire des concessions, nous ne sommes pas mécontents de l'issue du vote, que nous n'espérions pas unanime !

Rémy Bessot

Conseiller municipal EÉLV

**Tchernobyl, Fukushima,
plus jamais ça !**



S.O.S DOUBS !

Asphyxié, empoisonné, le Doubs agonise. Un énième cri d'alarme est lancé pour tenter de sauver, in extremis, cette rivière de renommée mondiale. Le monde doit être au courant et l'affaire commence à faire grand bruit là où se recherchent plutôt les relais du silence. Du monde, il y en avait, le samedi 14 mai, au rendez-vous de Goumois - en tous cas selon les uns car, pour d'autres, la mobilisation était loin d'être générale, contrairement à l'indifférence, cette autre grande misère de notre temps. Il faut dire que la pluie, pourtant bénéfique aux cours d'eau, n'encourageait pas à se mouiller. L'essentiel y était pourtant, avec les habituels moyens d'expression, dérisoires mais courageux, T-shirts, badges, masques, drapeaux, etc. Explicites, les banderoles multicolores dénonçaient les atteintes faites au Doubs et à sa résurgence la Loue, en particulier, aux rivières, en général, et, au-delà, à l'eau tout court : "Libérez nos rivières", "Sauvez le Doubs-Rettet den Doubs", "Doubs-Sarine - Stop au massacre", "Le Doubs meurt - Sauvez nos rivières", "Tout Doubs avec le lisier", "SOS Loue et rivières comtoises", "Touristes en colère : Nature préservée = mensonge !" Celle de l'AAPPMA (Association agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux aquatiques) de Valentigney, Mandeuve et Mathay valait tous les résumés : "Des poissons meurent là où est pompée l'eau du Doubs que nous buvons, du Pays de Montbéliard au Territoire-de-Belfort. Stop aux pesticides et engrais chimiques à profusion dans l'agriculture. Stop aux vidanges des boues polluées des barrages, véritables bombes à retardement mortelles".

De tous temps, le Doubs a servi de poubelle à quantité d'irresponsables (les grottes qui jalonnent son parcours contiennent parfois des déchets autrement plus dangereux que de simples animaux crevés). Le poison est une question de dosage. À présent, la gravité du problème ne concerne donc pas seulement les sauvages et fameuses truites zébrées et les pêcheurs à la mouche de ce (toujours ?) petit coin de paradis ; pêcheurs qui, en première ligne (c'est le cas de le dire), ont donné l'alerte depuis belle lurette. D'aucuns s'inquiètent, d'ailleurs, de les voir désertier la partie, faute de soutien, ces gens plutôt calmes, sages et discrets, voire secrets sinon jaloux, comme le sont les chercheurs de champignons, les randonneurs ou les photographes, entre autres amoureux de la nature.

À propos de photographes, la présence de Yann

Arthus-Bertrand a été remarquée, notamment par la télé suisse romande. Le soir même, au journal télévisé de TSR1, les téléspectateurs ont pu le voir apostropher les envoyés de cette chaîne à propos de la partie suisse de Goumois, qui ne dispose pas, contrairement à la partie française, de station d'épuration. Il est à craindre que les téléspectateurs retiennent mieux la forme "verte" des propos de l'animateur vedette que les raisons profondes de s'alarmer, hélas ! À quand un bon documentaire complet sur le sujet ? Au beau milieu du pont, lors de la jonction des deux cortèges, quand, bon enfant, on lançait "Vive la France" côté suisse et "Vive la Suisse" côté français, il fallait surtout entendre "Vive le Doubs, vive l'eau et vive la vie", de toutes parts. La vie sans frontières... Dans son discours, le sénateur maire d'Audincourt, Martial Bourquin, ceint de son écharpe tricolore, a promis de contribuer à faire traiter de la question en haut lieu. Face à l'agonie du Doubs, face à la disparition des trésors de vie qu'il recèle et du pur bonheur qu'il dispense, le devoir de réagir s'impose au plus grand nombre. Il y va de la survie d'une rivière exceptionnelle dont le cas, pour exemplaire qu'il soit, n'est malheureusement pas unique en matière de pollution. À l'attention des moins convaincus, on recommandera vivement la visite du site Internet du collectif "SOS Loue et Rivières Comtoises", initiateur de cette action à Goumois, après l'"Enterrement à Ornans" en juin 2010. Ce site recueille les constatations et les témoignages des meilleurs spécialistes de l'état de nos rivières menacées, malades ou moribondes, au chevet desquels tous les responsables doivent se précipiter (www.arrete.net *), se souciant davantage de la microfaune que du microphone et, une bonne fois, admettant qu'il faille cesser de noyer le poisson.

André Bully



(*) *Fondateurs du collectif "SOS Loue et Rivières Comtoises": Saône Doubs Vivants Sundgau Vivant - Loue Vive - Franche-Comté Nature Environnement - ANPER TOS - Doubs Nature Environnement - Confédération Paysanne - ATTAC Haut-Doubs - Haut-Doubs Écologie - Territoire-de-Belfort Nature Environnement*
Soutien : WWF
Membres : AAPPMA d'Ornans - La Franco-Suisse Goumois - AAPPMA de Chenecey-Buillon - AAPPMA de Crotenay - Club Vosges Mouche - Société d'Histoire Naturelle du Doubs - Fédération Départementale de Pêche du Doubs.

UNE « SOLUTION » IRRESPONSABLE

Le 15 juin, à Morteau, était organisée une conférence avec Vincent Bichet, hydrogéologue, et Aude Marmorat, du collectif Vigilance Hydrocarbures Haut-Doubs, sur les extractions de gaz de schiste qui menacent plusieurs régions françaises, notamment le Jura.

Conventionnel ou non conventionnel ?

Les hydrocarbures (HC) sont naturellement présents dans le sous-sol sous forme de gaz ou de liquide (pétrole).

Cas n°1 : Les hydrocarbures remontent par les failles de la roche, car ils sont plus légers. En rencontrant des couches géologiques imperméables, les HC sont piégés et forment naturellement une réserve. C'est ce qu'on appelle les gisements conventionnels, comme le gaz et le pétrole « classiques ».

Cas n°2 : Les HC restent absorbés, mélangés dans la roche argileuse, et donc piégés. Ce sont les gisements non conventionnels. Le gaz de schiste en fait partie.

À l'heure où le pétrole devient de plus en plus cher (jusqu'à 115 \$ le baril) et rare, ce sont ces nouveaux gisements (gaz de schiste, gaz de couche) qui intéressent les pétroliers.

Sur une carte du BEPH (Bureau exploration-production des hydrocarbures), on distingue que l'Aquitaine, le bassin du Rhône, ainsi que le Bassin parisien ont été concernés ces dernières années par de nombreux forages. Quelques sites (Sud-Ouest et région parisienne) sont d'ailleurs exploités pour du gaz ou du pétrole.

Dans notre sous-sol « local », nous avons des réservoirs pétroliers piégés par des couches de marne (1 200 à 2 000 m sous terre) et des HC non conventionnels à environ 2 500 m de profondeur. Le Jura a donc une géologie favorable à l'existence de plusieurs gisements et des prospections anciennes se sont montrées encourageantes dans ce sens.

Les permis

Les phases d'exploration sont :

- 1- Diagnostic scientifique et historique du terrain, en bureau. Si un terrain semble intéressant, un permis d'exploration est demandé.
- 2- Les forages et prospections sismiques anciens sont réinterprétés et combinés aux données secrètes fournies par l'État aux groupes pétroliers. Des

zones cibles plus précises sont ensuite définies.

3- Prospections sismiques complémentaires pour étudier la profondeur des différentes couches géologiques (étape facultative).

4- Forage d'exploration.

5- Enfin, vient la demande de permis d'exploitation du gisement.

Des permis d'exploration ont été attribués à Pontarlier (2010-2013) pour Celtique Energie Petroleum (GB), à Lons-le-Saunier pour European Gaz Limited (Australie), ainsi qu'à Gex et aux Moussières. Pontarlier en est à l'étape 2, Lons et Moussières en étant à la 3.

Dans leurs demandes, les pétroliers définissent le potentiel principal (en général, le gaz et le pétrole conventionnels) et un objectif secondaire, le gaz de schiste, plus profond et plus difficile à extraire. Un forage coûte des millions d'euros car il faut tuber, cimenter le puits pour qu'il n'y ait pas de pertes dans les couches intermédiaires et pour se protéger des couches aquifères.

Pour ramasser un maximum d'HC et avoir un bon taux de récupération (20 à 30 % de la réserve), on fait en profondeur un forage horizontal.

Quels inconvénients ?

Contrairement à un HC conventionnel, une extraction d'HC non conventionnel implique plusieurs contraintes :

- L'hydrocarbure étant bloqué dans la roche, il faut fracturer la roche à haute pression pour libérer le gaz. Cela se fait par injection hydraulique à haute pression (900-1 000 bars) et en grande quantité (15 000 m³) d'un fluide de fracturation composé à 95 % d'eau, 5 % de sable (pour maintenir les failles ouvertes) et 0,15 % d'additifs chimiques et toxiques destinés à lubrifier les outils et améliorer l'extraction du gaz.

- La fracturation n'étant pas sûre, il y a des risques que les failles se prolongent en dehors de la couche concernée, qu'il y ait donc des pertes de gisement qui vont aller migrer grâce aux failles vers des couches plus hautes (réserves d'eau potable, surface...)

- On remonte ensuite les HC mélangés au fluide d'injection. Il faut donc traiter et séparer tout cela, ce qui demande une infrastructure importante en surface.

- On récolte à côté de cela d'autres particules (arsenic, uranium), qu'il faut bien traiter et stocker quelque part.



- De plus, une grande part des fluides injectés sont perdus, donc gaspillés.
- Quand on fracture la roche, on réactive des failles sismiques et on peut ainsi provoquer un petit séisme. Le Jura n'est pas très sismique, mais de gros projets ont avorté à Bâle à cause de ces risques.

La loi en faveur des pétroliers

La législation française n'est pas vraiment adaptée sur ce sujet. En effet, pour l'instant, la loi interdit juste la méthode d'extraction par fracturation hydraulique, mais pas le forage, ni l'extraction. Des recherches visent à expérimenter une fracturation par arc électrique, mais de toute façon, la peine maximale en cas de non-respect est d'un an de prison et de 75 000 € d'amende, ce qui est dérisoire.

De plus, les permis d'exploration sont délivrés en toute discrétion par le Ministère, et en janvier le code minier a évolué, n'obligeant désormais plus à faire d'enquête publique avant un forage et autorisant les exploitants à bafouer le code du travail.

Face à ces problématiques, des citoyens se sont réunis (de même que dans d'autres régions) dans le Collectif de Vigilance Hydrocarbures Haut-Doubs afin de prévenir les risques et d'alerter la population et les élus sur ces problèmes majeurs.

En guise de conclusion...

Dans le dernier film de Coline Serreau, Claude Bourguignon parlait de viol de la terre pour imaginer la violence virile avec laquelle les agriculteurs traitent leur terre. Je trouve cette métaphore assez adaptée à l'extraction des gaz de schiste. Forer, injecter, fracturer, extraire les ressources : les termes techniques parlent d'eux-mêmes. On peut vraiment se demander jusqu'où nous pourrions aller dans les solutions coûteuses et à court terme pour aider les pétroliers et échapper aux questions essentielles et de bon sens...



David Vieille



CHIFFRES

- **178** : c'est le nombre de SMS que chaque Français envoie en moyenne chaque mois, neuf fois plus qu'en 2004. C'est fou, ce qu'on a à se dire !
- **3 801** : c'est le nombre d'espèces animales classées "*en danger critique d'extinction*" par l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la nature), sur 59 508 évaluées ; 5 566 autres sont "*en danger*"... Franchement, vous en avez quelque chose à braire, vous, du tarsier de Wallace ou du calobate de Sumatra ?
- **78** (au lieu de 50 précédemment) : c'est le nombre de femmes élues au Parlement turc le 12 juin, dont 45 sur les listes de l'AKP (islamiste "*modéré*") au pouvoir. Sur 550 députés, ça ne fait guère que 14,2 %. Cela dit, avec nos 18,5 %, on n'a pas vraiment de leçon à donner aux Turcs (qui ont donné le droit de vote aux femmes en 1934, dix ans avant nous).
- **500 km²** : c'est la surface d'espaces naturels imperméabilisée chaque année en Europe par l'asphalte, le bitume ou le béton, ce qui donne aujourd'hui un total de plus de 100 000 km². Oui, bon, ça ne fait jamais que 6,5 fois la Franche-Comté...
- **1 230 408** : c'est le nombre de détenteurs de permis de chasse validés en 2010. Il y a vingt ans,

on en comptait encore 1 638 317, soit un quart de plus. Patience...

- **1 074 euros** (selon le SNUI-Sud Trésor) : c'est en moyenne l'économie que réaliseront, avec la réforme de l'ISF, les 300 000 contribuables situés dans l'actuelle première tranche. Sachant que ça représente entre 0,08 et 0,13 % de leur patrimoine, ça vaut vachement le coup de priver l'État de 350 à 450 millions d'euros de recettes.
- **30,6 gigatonnes** : c'est la quantité record de gaz carbonique qu'a rejetée la combustion d'énergies fossiles en 2010, en hausse de 5 % par rapport au précédent pic (2008). Ah ! ben, faut savoir ce qu'on veut ! C'est la reprise économique, hein !
- **16 milliards d'euros** : c'est ce que devrait coûter le faramineux projet ITER (réacteur thermonucléaire expérimental international). Coût estimé il y a dix ans : 5,8 milliards. Et dans dix ans ? Rassurez-vous, on fait des économies : le personnel voyage maintenant en classe éco !

Gérard Roy

LE CONSEIL NATIONAL PASSE DES PAROLES AUX ACTES

Après avoir approuvé la proposition Verte de ne pas construire de nouvelles centrales nucléaires, le Conseil national (1) a donné son aval à plusieurs mesures exigées depuis des années par les Verts : la RPC (2) va être déplaçonnée, les chauffages électriques devront être remplacés et des normes d'efficacité énergétique s'appliqueront aux appareils électriques.

Les Verts se réjouissent de la réorientation de la politique énergétique suisse en train de se dessiner. Il est cependant clair que toutes les mesures nécessaires n'ont pas encore été prises. Ainsi les Verts regrettent vivement que leur demande d'un fonds pour l'efficacité n'ait pas été entendue et qu'un prélèvement sur le courant nucléaire n'ait pas trouvé de majorité aujourd'hui. Sortir du nucléaire demande beaucoup de moyens financiers. Le Conseil national devra revoir sa copie.

Les Verts veulent faire avancer les choses et ont approuvé toutes les interventions visant une accélération et une simplification des démarches. En revanche, ils ne comprennent pas qu'on puisse à nouveau attaquer le droit de recours des associations. La production d'énergie doit et peut elle aussi satisfaire aux normes de protection de l'environnement et des cours d'eau.

Dans l'ensemble, les Verts sont très contents que parmi les sept interventions acceptées dans le cadre de la sortie du nucléaire, quatre émanent de leurs rangs. L'une d'elles demande notamment que la sortie du nucléaire soit mise en œuvre le plus rapidement possible. Cependant, l'initiative

des Verts pour la sortie du nucléaire (3) reste plus que jamais d'actualité, car elle seule assure que ce but sera inscrit dans la Constitution suisse et que la nouvelle politique énergétique se fondera sur trois piliers fondamentaux : économies d'énergie, amélioration de l'efficacité, développement des renouvelables.



Communiqué du 9 juin 2011

(1) Le Conseil national suisse est l'équivalent de notre Assemblée nationale. Il est constitué de 200 députés élus par les cantons à la proportionnelle.

Depuis 2007, les Verts comptent 20 députés.

(2) L'injection d'électricité produite par une installation solaire dans le réseau électrique suisse permet de percevoir une Rétribution à Prix coûtant du courant injecté (RPC), celle-ci étant assurée par la Fédération pendant 25 ans. Parallèlement à la rétribution par la Fédération, certains cantons et communes apportent également leur aide financière pour l'électricité injectée.

(3) Cf. La Feuille Verte de juin, p. 4.



Réseau Sortir du nucléaire

VIVA L'ITALIA !

Le Réseau Sortir du nucléaire se félicite du message fort envoyé par le peuple italien : ce sont pas moins de 95 % des votants qui ont affirmé leur opposition au nucléaire en disant non à la relance du programme électro-nucléaire en Italie ! En revenant sur la décision de sortie du nucléaire adoptée en 1987, en ignorant les protestations des régions qui refusaient l'implantation de sites nucléaires, puis

en tentant d'annuler ce référendum dont il pressentait qu'il ne lui serait pas favorable, Silvio Berlusconi n'avait cessé de passer outre la volonté du peuple italien. Les résultats sans équivoque du 13 juin constituent un ferme rappel à l'ordre que le Cavaliere ne peut plus se permettre d'ignorer. Les résultats de ce référendum sonnent le glas de l'accord entre le français EDF et l'italien Enel, impulsé en avril 2010 à l'Élysée par

Sarkozy et Berlusconi, accord qui prévoyait la construction d'au moins quatre centrales nucléaires de technologie EPR en Italie. Ils constituent également un revers pour Nicolas Sarkozy, premier VRP d'AREVA à l'étranger. Alors que la Suisse, l'Allemagne et l'Italie tournent le dos au nucléaire, il est plus que temps pour la France aussi de changer d'ère et de sortir au plus vite de l'atome !

14 juin 2011

LES CHANTIERS D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DE FRANCHE-COMTÉ

Après le renouvellement des membres du Bureau Exécutif Régional (BER) et du Conseil Politique Régional (CPR), le 28 mai dernier, vous trouverez ci-dessous les grands chantiers d'Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté pour les semaines, les mois et les trois années à venir...

1. La coopérative, une perspective indispensable !

Parmi les orientations prioritaires, la construction et l'animation de la coopérative politique de notre mouvement nous permettra d'impulser de nouvelles formes d'engagement politique, en lien avec les associations, syndicats et acteurs politiques, économiques et sociaux de notre région. D'ores et déjà, des moments forts sont prévus à toutes les échelles et, pour le premier d'entre eux, aux Journées d'été de Clermont-Ferrand, du 18 au 20 août 2011. À l'échelle régionale, 5 coopératrices et coopérateurs, Nicolas Charriere, Alexandre Gottschalk, Pauline Jeannin, Frank Petit et Nathalie Poisot font partie de notre « parlement ». *Ils construiront et animeront avec d'autres ce qui fait le cœur de l'innovation politique de notre mouvement.* Une enquête sur les compétences et les différentes formes de militantisme de nos adhérent(e)s et coopératrices / coopérateurs est en cours.

2. Les groupes locaux : le socle et le centre de notre mouvement

Les 10 groupes locaux francs-comtois d'Europe Écologie Les Verts sont le centre de notre activité militante et des espaces de réflexion et d'action primordiaux. Ils constituent le socle d'EÉLV et fonctionnent de façon autonome les uns par rapport aux autres. Ils sont assurés de notre soutien à l'échelle régionale, notamment par le travail du groupe du CPR chargé des « Groupes locaux », constitué des membres élus au sein des groupes locaux et animé par Cécile Prudhomme. Nous sommes là pour fournir des outils d'animation, dynamiser les groupes locaux, veiller aux besoins éventuels en matière de coordination et de création de nouveaux groupes locaux.

3. Élections, positionnement politique et contenus programmatiques

Sur le volet électoral, les trois années à venir vont être riches en échéances. Dès septembre 2011, les sénatoriales dans le Jura nous occupent déjà avec l'enjeu de l'élection d'Antoinette Gillet et le possible basculement du Sénat à gauche ; puis viendront 2012 et son cycle électoral (présidentielle et législatives), et enfin 2014 et le cumul des

échéances européennes, municipales et territoriales (si d'ici là la réforme n'est pas remise en cause... !). Frédéric Weber a entrepris très vite un travail de recensement des compétences locales et s'est attelé à la logistique électorale et à ses marges de progression non négligeables.

Sur le volet politique, notre positionnement a fait l'objet de débats lors du Congrès régional à Pierrefontaine-les-Varans, le 28 mai dernier. Nous avançons résolument dans la voie de l'autonomisation de l'écologie politique pour une réelle alternative et non une simple alternance. À l'autonomie de pensée et de projet, nous allierons l'autonomie électorale, qui exige une relation plus juste avec le Parti socialiste, sans perdre de vue la lutte quotidienne contre les forces conservatrices et libérales de l'UMP et la gangrène frontiste. Les dernières élections cantonales ont montré, notamment dans le Territoire-de-Belfort, qu'une dynamique gagnante à gauche pouvait être celle fondée sur des accords programmatiques et électoraux de qualité, eux-mêmes fondés sur un dialogue constructif dans le respect de nos divergences. Or en mars 2011, dans les trois autres départements franc-comtois, le Parti socialiste a plus choisi la confrontation que la recherche d'un partenariat constructif. Si la situation n'évolue pas et reste dans la même logique des dernières élections cantonales, nous refuserons le principe du désistement républicain automatique en cas de duel face à une candidature de gauche au second tour. Pas d'élection sans contenu politique ! Les grandes lignes du projet politique 2012 ont été adoptées à La Rochelle le 4 juin dernier. À nous de trouver les moyens de nous approprier collectivement ces grandes orientations et d'être capables de les amender, à l'image du travail réalisé en mai et juin par le groupe local belfortain. L'enjeu est également de commencer à décliner ces orientations en propositions locales concrètes dans la perspective des programmes soutenus localement par nos candidates et candidats l'année prochaine.

4. Parité : on le dit, on le fait !

Brigitte Monnet, conseillère régionale et maire de Vincelles (Jura), s'est attelée à la tâche non seule-

ment de renforcer la place des femmes dans notre mouvement, mais également de porter dans le débat public des positionnements et des propositions politiques innovants. Un groupe de travail issu de membres du CPR, d'adhérent(e)s et de coopératrices / teurs va se constituer autour d'elle dans les semaines à venir. Pour information, notre Bureau Exécutif Régional n'est pas encore paritaire : 5 femmes et 3 hommes y siègent en effet !

5. Le trésor et sa gestion...

C'est Catherine Thiebaut et Isabelle Nouvellon qui sont respectivement trésorière du mouvement et trésorière de l'Association de financement. Aujourd'hui, les comptes de la région et des groupes locaux sont au beau fixe, nous avons de quoi financer des actions innovantes et nombreuses pour que notre mouvement soit à l'initiative de mobilisations ou en soutienne d'autres en prise directe avec nos principes et valeurs politiques.

6. Communic'actions !

L'écologieek François Mandil est en charge désormais des outils de communication tels que Feuille Verte, site internet régional, Twitter, Facebook et autres réseaux sociaux présents et à venir, mais aussi de la communication interne, ô ! combien fondamentale pour que chacun puisse disposer des éléments nécessaires au débat et à l'information sur la vie interne de notre mouvement... tout en ne croulant pas sous les courriels.

7. Mais alors, que vont faire nos deux cosecétaires régionaux porte-parole ?!

Eh ! bien, ils vont tout d'abord s'atteler à la tâche de porte-parole. À l'occasion des dernières élections cantonales, notre mouvement aurait pu

apparaître davantage dans les médias régionaux, porter des positionnements et propositions politiques plus nombreux et plus visibles.

L'autre quotidien du secrétariat régional, assuré par Claude Mercier et Eva Pedrocchi, c'est le suivi politique et la coordination de toute la vie interne et externe à la fois du parti et de la coopérative. Nous tenons à rappeler que l'investissement de chaque membre du BER ainsi que du CPR est bénévole. Les activités sont très variées et nécessitent un suivi quotidien : le cosecariat permettra de mieux répartir les tâches afin que les deux puissent concilier chacun leur vie professionnelle, militante et personnelle. C'est peut-être cela aussi, faire de la politique autrement !

Le Bureau

Pour contacter l'ensemble des membres du Bureau Exécutif Régional, une seule adresse : franche-comte-cpr-bureau@listes.eelv.fr

Vous pouvez également contacter le permanent qui gère le secrétariat au quotidien : eeelv.fcomte@gmail.com

Si vous souhaitez contacter l'ensemble des 48 membres du CPR, pour toute question relevant de notre parlement régional uniquement : franche-comte-cpr@listes.eelv.fr

Si vous souhaitez contacter les 5 coopératrices et coopérateurs membres du CPR, vous pouvez les contacter aux adresses suivantes :

Pauline Jeannin : pau.jeannin@gmail.com

Alexandre Gottschalk :

gottschalk.a@wanadoo.fr

Franck Petit : leboisdelaeverdage@aliceadsl.fr

Nicolas Charrière : nicolascharriere@wanadoo.fr

Nathalie Poisot : poisotnathalie@orange.fr



Eva Pedrocchi



Claude Mercier



Catherine Thiébaut



Brigitte Monnet



Frédéric Weber



Cécile Prudhomme



Isabelle Nouvellon



François Mandil

L'ART DE L'ENQUÊTE

Certains Bisontins reçoivent actuellement un questionnaire sur le sentiment d'insécurité. L'apparence scientifique ne doit pas faire illusion : ce questionnaire est l'illustration parfaite de ce qu'il ne faut pas faire en matière d'enquête d'opinion. Hormis les trois premières questions (Avez-vous été victime ? Témoin ? Avez-vous déposé plainte ?), qui renvoient à un minimum d'objectivité (il s'agit de parler de faits réels), toutes les autres sont orientées ou pré-supposent des observations minutieuses et des connaissances avérées pour répondre.

Quelques exemples :

*Diriez-vous que Besançon est une ville sûre, moyennement sûre, peu sûre, pas du tout sûre, sans opinion ?

*Avez-vous noté une amélioration, une dégradation, en général, dans votre quartier ?

*Avez-vous noté une amélioration ? (S'ensuit une énumération sur l'éclairage, les effectifs de police, etc.)

*Diriez-vous que la police (nationale, municipale) est plus présente, moins présente, sans opinion ?

Comment le citoyen lambda peut-il répondre objectivement à ces questions ? À partir de quelles observations, quels points de repère, quelle analyse ? Au doigt mouillé ? À partir de quels critères peut-il émettre une opinion, sinon en se positionnant politiquement puisqu'il est finalement invité à approuver la politique de la municipalité ? En colère du fait des travaux pour le tram (voire anti-tram), il risque assez facilement d'utiliser ce questionnaire pour manifester son mécontentement.

Nous sommes donc ici face à

des biais extrêmement importants, qui invalident d'emblée les résultats. Il s'agit pourtant d'un fait connu : l'enquêté répond rarement à la question posée mais utilise celle-ci pour faire valoir une opinion.

Un peu plus loin, il est demandé si la réponse de la justice aux actes de délinquance des mineurs est trop sévère, adaptée, pas assez sévère, sans opinion. Là encore, à partir de quelle connaissance du fonctionnement et des réalités de la justice des mineurs est-il possible de se prononcer ? Quelles références utiliser sinon les références médiatiques de mise en scène de la délinquance ou les références sécuritaires, avec la énième intervention de tel parlementaire prônant une plus grande sévérité ? (1)

La question 16 atteint des sommets de stupidité. Toute une série de dispositifs (aide aux victimes, correspondants de nuit, prévention spécialisée, vidéo-protection...) sont évoqués pour être notés sur une échelle d'efficacité (de « pas du tout efficace » à « très efficace »). Répondre suppose en premier lieu de connaître ces dispositifs, en second lieu de posséder des éléments d'information sinon d'évaluation sur ceux-ci. Mais la question 14 demande si le service des correspondants de nuit est connu (oui ou non). Il y a fort à parier qu'un certain nombre de personnes ayant répondu « non » à cette question se prononcent sans problème sur l'efficacité dudit service à la question 16 !

Il est également probable que l'installation de caméras soit jugée efficace selon une croyance bien ancrée.

Il s'agit d'un questionnaire qui

n'a que peu d'intérêt en lui-même et n'est au fond qu'une opération de communication. Le maire, dans la lettre d'accompagnement, écrit ceci : « Cette réponse... sera pour nous et pour tous les Bisontins une source d'information fondamentale. Nous comptons sur votre participation ». Entre les lignes, on peut lire : « Voyez comme j'ai le souci de recueillir votre opinion, d'être en lien avec vous, surtout en matière de sécurité. » Ce ne sont pas les résultats qui comptent, mais l'affichage. Et sans doute de réunir des éléments qui permettront de justifier la vidéosurveillance.

Art de l'enquête ou art de la manipulation ?



**Michel
Boutanquoi**

(1) *Le parlement est en plus saisi actuellement d'une nouvelle réforme de l'ordonnance de 1945 qui prévoit de juger les mineurs récidivistes de plus de 16 ans non plus dans le cadre du tribunal pour enfants, mais dans un cadre correctionnel, comme les majeurs.*

JEAN-PAUL

Jean-Paul Lambey nous a quittés après avoir passé ses deux dernières années de sursis tous les samedis matins à la Maison Verte. Le groupe EÉLV de Dole lui adresse un grand merci pour tous ces bons moments passés en sa compagnie, sa grande sagesse, son amitié et son débordement de vie. Et comme il le disait : « *C'est pas fini, on continue...* ». Oui, mais avec un grand absent. Nous pensons tous à sa petite famille, Véronique et ses 4 filles, et lui adressons toute notre affection.

Isabelle Nouvellon

Au moment de boucler ce numéro, nous apprenons aussi le décès d'Yves Karlen, de Lavans-Quingey. *La Feuille Verte* présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



Je suis été z'à La Rochelle (Chanson écolo)

IL NE S'EST RIEN PASSÉ, VRAIMENT ?

Il faut bien admettre que finalement, la déclaration de Dany Cohn-Bendit au lendemain du Congrès - « *Il ne s'est rien passé à La Rochelle* » - avait beau être exagérée et un rien chargée de mauvaise foi aigrie, elle n'était pas si fautive que cela.

Que s'est-il réellement passé à La Rochelle ?

L'essentiel était réglé depuis une semaine, avec les résultats des Congrès décentralisés. Il ne restait plus qu'à finaliser le Bureau exécutif et en écarter un ou deux indésirables de chaque camp. L'enjeu véritable consistait à se mettre en route pour la présidentielle et à se réunifier en pansant les blessures d'une campagne qui avait parfois été d'un niveau plus que déplorable.

Il fallait donc consciencieusement répéter qu'il s'agissait de notre premier Congrès d'EÉLV, le grand début d'une nouvelle histoire, et tant pis si pour nourrir les médias, on répétait à l'envi :

« *C'est la première fois qu'une secrétaire est réélue avec un score pareil - sauf peut-être en 2005 et en 1997 mais là, ça comptait pas* »,

« *C'est la première fois qu'on n'avait que 4 motions : d'habitude, on en a 10* », « *C'est la première fois que Gérard Roy n'est pas là* »...

Il fallait également nier avec véhémence l'explication d'Alain Lipietz - « *Enfin, EÉLV, c'est les Verts en plus grand* » - mais là encore, ce n'est pas totalement faux. Les trois motions en état de fusionner et qui négociaient des places au BE ont bien tenté de rejouer les grandes tragédies homériques et les discussions enfiévrées, les savants psychodrames à 3 heures du matin... Les grandes heures des congrès des Verts, en somme. Rien n'y a fait. Le texte de la motion de synthèse n'a sou-

levé des protestations que pour la forme. Les joyeux congressistes étaient surtout heureux de se retrouver pour se raconter leurs aventures de cantonales, leurs malheurs municipaux ou les petites (ou grandes) vacheries de nos camarades de gauche. Les bars fermant tôt, le petit groupe d'une quinzaine de « *négoceurs* » dut pendant ce temps échouer sur des bancs, en face du port, lancé dans un conciliabule nocturne vaguement surréaliste pour les ténors du troisième parti de France.

9-3-3 ou 8-4-3 ?

Les débats en motion se sont poursuivis le samedi matin, chaque tendance dans sa salle. « *Envie* », dont Anthony, Cécile et moi étions délégués, n'avait pas grand chose à attendre de ces négociations : nos exigences principales sur le fond ayant été intégrées sans sourciller dans le texte de synthèse par les deux autres listes (de façon tellement simple que certains en ont presque été vexés et déçus de ne pas avoir à se battre plus que cela), nous attendions tranquillement de savoir le résultat des tractations entre « *Maintenant* » et « *Construire* ». Les derniers exigeaient, du fait de leur résultat, 4 places sur 15 au Bureau exécutif ; les premiers, majoritaires seuls, étaient partagés entre grandeur magnanime et rigueur inflexible et vaguement revancharde. C'est finalement la volonté d'apaisement qui l'a emporté et « *Maintenant* » a accepté, lors d'un débat secret à huis clos (que tout le monde suivait en direct sur Twitter !), d'accorder 4 places au BE à « *Construire* ». Pendant ce temps, chez « *Envie* », pour tromper l'ennui, nous revotons pour la cinquième fois une liste de candidats déjà validée sur



laquelle nous avons déposé un recours pour la forme, histoire de ne pas perdre la main et de ne pas être venus pour rien. Fort heureusement, tout cela s'est fini assez vite pour pouvoir cumuler les apéros offerts par Eva Joly d'un côté et Nicolas Hulot de l'autre.

Vers l'apothéose

Les derniers détails réglés, il ne restait plus que l'apothéose, le final, la grande mise en scène. Soyons honnêtes, nous n'avons pas été déçus. Il ne restait donc plus qu'un seul texte à voter, dans un grand unanimité, mais on avait quand même trois heures pour débattre du texte. Il a bien fallu occuper le temps. Pascal Durand a ouvert le bal en se prenant pour le candidat à la présidentielle, Marie Bové n'a pas réussi à masquer l'amertume de ceux qui ont certes été intégrés dans le clan des vainqueurs mais qui ne s'y voyaient pas tout à fait à cette place, Jérôme Gleizes s'est fait surtout remarquer pour sa chemise mal ajustée, son col relevé et sa coiffure qui, par comparaison, faisait de Hulot un spécialiste du brushing. Finalement, ce sont plutôt Stéphane Lhomme et Christophe Rossignol qui ont fait le spectacle, le premier en tentant de jouer le scandale pour attirer l'attention des caméras et le second en porte-flingue de Hulot venant jouer les gros bras virils.

Mais dans le fond, la majorité des délégués présents au congrès était réellement satisfaite de la synthèse, de la proposition de Bureau Exécutif, du texte, de la situation et c'est donc sans hypocrisie que la salle applaudit à tout rompre. Passage obligé, il a fallu écouter une douzaine d'intervenants, dont le temps de parole était calculé au prorata des résultats obtenus par leurs motions respectives mais que personne n'écoutait parce que bon, il faisait beau sur La Rochelle, que

le pineau est bon et qu'on était tous d'accord de toute façon.

Et la patronne fut

Enfin, enfin, la patronne est montée sur scène et sa parole fut. Oui, car si vous n'étiez pas délégué de « *Maintenant* », vous n'aviez pas encore eu l'insigne honneur de croiser Cécile Dufлот. La nouvelle Secrétaire nationale, qui venait d'être brillamment élue pour la première fois même si c'est son troisième mandat, a fait un très bon discours, jouant l'apaisement, le rassemblement, les fondamentaux... Et il faut bien avouer qu'elle venait de réussir un joli tour de force : faire en sorte que 92,7 % des délégués au Congrès se retrouvent réellement sur un même texte, sur une même orientation et avec une vraie confiance largement renouvelée. Et rien que pour ça, si, il s'est bien passé quelque chose à la Rochelle. Évidemment, comme on n'a pas réussi à s'engueuler de tout le week-end, il a bien fallu que les médias s'emparent d'autre chose...

Et c'est pour ça que les malchanceux qui n'étaient pas à La Rochelle ont appris dans la presse que le seul sujet de discussion y avait été l'aveu de Hulot d'avoir renoncé à un ticket avec Borloo parce qu'il avait fait le choix d'EÉLV et qu'une alliance avec l'ex-premier-ministrable de Sarkozy n'était pas, à son grand regret, dans la culture d'EÉLV. Croyez-nous ou non, même si ça a jéré dans les travées, les congressistes ont préféré chanter et comparer les mérites respectifs des différents restaurants du port.

François Mandil



INFOS PRATIQUES

IL EST ENFIN LÀ : LE SITE INTERNET RÉGIONAL

<http://franche-comte.eelv.fr>

Ce site doit désormais être dans vos marque-pages. Conçu pour être au service de tous - les comités locaux comme la région -, il sera appelé à évoluer, à s'améliorer, à s'enrichir, mais sa première version est déjà intéressante. Vous y trouverez quatre grandes rubriques : actualité, agenda, vie des comités locaux, vos élus. Ainsi, cha-

que comité local pourra y publier ses communiqués, ses actions, ses rendez-vous. Les élus municipaux, départementaux ou régionaux pourront également faire part de leurs actions. L'agenda ne fonctionnera que si les comités locaux signalent le plus possible leurs réunions et leurs rendez-vous. Si certains d'entre vous souhaitent

pouvoir publier directement sur le site sans passer par le secrétariat régional, je me ferai un plaisir de vous former à l'utilisation de "Wordpress". Les comités locaux peuvent également avoir leur propre site, sur le même modèle.

Discussions, informations : comment participer ?

Donner son adresse mail, c'est souvent s'exposer à un grand danger d'inondation. Petites précisions pour participer aux échanges à la mesure de son temps disponible, sans louper les informations essentielles.

Théoriquement, tous les coopérateurs et adhérents reçoivent de la part du secrétariat régional quelques informations régulières essentielles (en général entre 3 et 10 mails par semaine), depuis l'adresse eelv.fcomte@gmail.com. Si vous ne recevez rien, merci de le signaler.

Pour débattre avec les membres d'Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté, échanger des informations, etc., il existe une liste de discussion spéciale : vous écrivez à une seule adresse et vous touchez tous les abonnés. L'abonnement se fait sur demande au secrétariat. 85 messages ont été postés sur cette liste au mois d'avril.

Certains groupes locaux ont également des listes de discussion : Besançon, Lons, Pontarlier. Vous pouvez également en créer une pour votre comité local.

Le CPR, Conseil politique régional, a également sa propre liste de discussion : elle n'est pas un espace de débats généraux, mais traite simplement des

sujets propres au CPR.

Le secrétariat envoie également régulièrement une revue de presse régionale. Si vous souhaitez la recevoir, là encore, il suffit de le demander à eelv.fcomte@gmail.com

Enfin, si vous souhaitez pouvoir débattre sur tous les sujets, avec tous les membres du mouvement de France, vous pouvez demander à être abonné à la liste "Alphavert" : 1 202 messages en avril (!), dont beaucoup de surréalistes, mais de vrais échanges intéressants dans le lot également.

François Mandil

" Service social " ?

VIVE L'ASSISTANAT !

Laurent Wauquiez a déclaré que les bénéficiaires du RSA devraient effectuer cinq heures par semaine de « *service social* ». Alors qu'il est ministre (1), il utilise un terme consacré (par le Code de l'Action Sociale et des Familles) qui désigne des services précis, effectués par des professionnels, salariés, formés, et non par des personnes contraintes à offrir à la collectivité des heures de travail gratuites en échange d'une prestation leur permettant, à peine, de survivre. Déjà cette formule, dans sa bouche, est une première faute. La deuxième a été de qualifier « *l'assistanat* » de « *cancer de la société française* ». Après ce ballon d'essai, le Secrétaire général de l'UMP (2) a relancé le projet en l'accentuant (dix heures par semaine), avec indemnisation, tout en laissant entendre qu'il y avait des gens au RSA qui ne se battaient pas pour trouver du travail.

Le RSA n'a pas révolutionné l'aide aux personnes sans ressources. Le montant du RSA de base (dit « *soCLE* ») est équivalent à celui du RMI. Donc les plus pauvres n'ont rien gagné à cette réforme. Il n'est pas inutile de préciser ici que ce montant est, théoriquement, de 466,99 ? (chiffre toujours annoncé dans les médias), pour une personne seule sans aucune ressource. Si elle bénéficie

d'une allocation logement, comme beaucoup de citoyens qui n'ont pas le RSA, elle ne perçoit que 410,95 €. Il y avait vraiment urgence à ce qu'un homme politique sérieux s'attaque ainsi à tous ceux qui vivent avec moins de la moitié du seuil de pauvreté !

Une des nouveautés du RSA est que la plupart des personnes sans travail touchant cette allocation doivent être suivies par Pôle Emploi en vue de leur insertion professionnelle. On sait que Pôle Emploi n'a pas les moyens d'effectuer correctement ce suivi : pour faire passer la pilule, il avait été annoncé officiellement que chaque conseiller de cette agence aurait 60 personnes à accompagner, alors que le chiffre se situe aujourd'hui entre 200 et 300. Par ailleurs, on sait que le niveau du chômage actuel ne favorise pas l'insertion professionnelle de ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi.

Les personnes les plus en difficulté font l'objet, à la charge des Départements, d'un suivi social ou socio-professionnel, afin de faciliter leur intégration. Beaucoup ont connu des ruptures graves, des problèmes de santé, qui supposent que des professionnels compétents soient à leur écoute et



actionnent divers dispositifs pour leur venir en aide, en essayant au maximum de les impliquer dans cette évolution. L'éthique sur laquelle s'appuie l'intervention sociale impose le respect à l'égard des personnes en difficulté qui vivent des accidents de parcours, qui ont cumulé des malheurs familiaux ou qui subissent les conséquences de politiques économiques inefficaces et injustes. Les droits et devoirs de la personne lui sont rappelés, conformément à ce que prévoit la loi. Le regard que portent les intervenants sociaux (souvent des travailleurs sociaux) sur ce public n'est pas fait de commisération mais de compréhension ; il ne cherche pas à conforter l'accablement mais à aider la personne, les groupes à trouver en eux-mêmes, mais aussi avec les moyens qu'offre la société, la force d'en sortir. Toute approche méprisante de cette question est à bannir. Toute exploitation électorale visant à montrer du doigt les plus démunis est insupportable car elle renoue avec les méthodes ancestrales qui ont consisté à se servir des plus pauvres comme épouvantail pour gagner la confiance des masses populaires.

Tout ce qui relève de la sécurité sociale, c'est-à-dire en contrepartie d'une cotisation, relève de

l'assurance. Quant à l'aide sociale et à l'action sociale, deux composantes de la protection sociale, elles s'adressent à tous ceux qui n'ont pas droit à des prestations de sécurité sociale ou ont besoin d'une intervention complémentaire : cela s'appelle l'assistance (des millions de citoyens en bénéficient, y compris les personnes âgées dépendantes, de tous milieux, qui perçoivent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie). Il n'y a pas de honte à cela. Et le fait d'accorder cette assistance (ce soutien, cet accompagnement, cette aide), c'est l'assistanat. Seule une dérive sémantique, impulsée par ceux qui récusent les devoirs d'une société à l'égard de ses membres les plus faibles, a conduit à dévaloriser cet acte d'assistance.

Yves FAUCOUP

Assistant de service social de formation,
ancien directeur de l'action sociale d'un
Département

(1) *En charge des Affaires européennes. Accessoirement maire du Puy-en-Velay et l'un des fondateurs du collectif parlementaire*

« Droite sociale » (sic).

(2) *Jean-François Copé.*

UN CONGRÈS D'ESPOIR

Cinq mots pour résumer le premier congrès d'Europe Écologie Les Verts, qui s'est tenu du 3 au 5 juin 2011 à la Rochelle : union, rassemblement, responsabilité, espoir, alternative.

Une motion commune, une équipe

Certains diront que la motion de synthèse, texte ambitieux, rédigé de matière conjointe par les quatre motions du congrès (Maintenant, Envie, Construire et Objectif Terre) n'est qu'une façade. Ils diront également que le nouveau Bureau exécutif, élu à 92,7 % et qui regroupe des représentants des trois motions ayant obtenu plus de 5 %, n'est qu'une équipe de circonstance (1). Ils n'auront pas tout à fait tort. Pour preuve les premiers échanges entre Marie Bové et Cécile Duflot par discours interposés : la première offrant les clés du parti, la seconde rappelant que tant qu'elle sera Secrétaire nationale, il n'y aura aucune clé à donner ou à prendre au sein d'Europe Écologie Les Verts. Mais les sceptiques oublieront que ce congrès fut une réussite qui va au-delà de ces querelles. Les écologistes ont su montrer aux autres, mais surtout à eux-mêmes, qu'ils étaient capables

aujourd'hui de faire taire des divergences internes pour porter un projet et une équipe.

Une direction tracée pour les trois années à venir

Dans son discours, Cécile Duflot a présenté ce qui semble devoir être nos futurs grandes thématiques de campagne : l'abrogation des lois sécuritaires et de la réforme des retraites, la sortie du nucléaire, le droit de vote des étrangers, le non-cumul des mandats, le revenu maximum. En alliant les réponses aux crises sociale, environnementale et démocratique, elle porte une écologie politique non seulement alternative aux politiques libérales, mais qui se distingue aussi du projet social-démocrate. Un projet de transformation nécessaire, à mettre en avant pendant les rendez-vous politiques incontournables qui nous attendent en 2012, pour répondre à la politique haineuse de Marine Le Pen en constituant une alternative crédible porteuse d'espoir et de changement.

Philippe Meirieu, réélu président du Conseil fédéral (114 pour, 12 blancs, 1 nul), a quant à lui défini la méthode. Comme il l'a répété, le Conseil

fédéral est le lieu de nos débats démocratiques, il doit donc être exemplaire. « *Une écoute sans conditions ni exclusive* », « *une organisation rigoureuse* », *la clarté, l'application « univoque »* et obstinée des décisions du Conseil fédéral doivent être les principes appliqués au fonctionnement de notre instance législative. Cette méthode, qui doit garantir un meilleur fonctionnement de notre mouvement, est l'une des conditions de la réussite. Réussite, qui doit, comme le dit Philippe Meirieu, permettre de développer « *une autre manière de penser et d'agir qui substitue au pillage du monde par la concurrence acharnée entre les humains, la solidarité en actes, les solidarités qui s'engrènent sur les territoires et dans les sociétés pour réaliser, enfin, un monde à hauteur d'humanité.* »

Un nouveau Conseil fédéral

Philippe Meirieu sera aidé dans sa lourde tâche par Alexis Braud, Hélène Gassin, Jacqueline Markovic et Thierry Pradier, élus membres du Bureau du Conseil fédéral avec 99 voix pour, 10 contre et 2 blancs. La Franche-Comté sera bien représentée au sein de ce nouveau Conseil fédéral, puisque Philippe Chatelain (suppléant : Bernard Lachambre) et Corinne Tissier (suppléante : Cyrielle Chatelain), élus lors de notre Assemblée générale décentralisée, seront rejoints par François Mandil (élu sur la part nationale de la

motion Envie, avec comme suppléant Julien Bayou) et par Patrice Bau (élu sur la part nationale de Maintenant en tant que suppléant d'Alexis Braud).



Cyrielle Chatelain

- (1) 1-Cécile Duflot - Secrétaire nationale (Ile-de-France)
- 2-Pascal Durand - Porte-parole (PACA)
- 3-Marie Bové - Acteurs sociaux, mobilisation citoyenne, Coopérative (Aquitaine)
- 4-Jérôme Gleizes - Programme et Fondation (Ile-de-France)
- 5-Sandrine Rousseau - Programme et Journées d'été (NPDC)
- 6-Jacques Archimbaud - Secr. nat. adjoint à la Communication (Ile-de-France)
- 7-Laurence Vichnievsky - Porte-parole (PACA)
- 8-David Cormand - Élections (Haute-Normandie)
- 9-Françoise Alamartine - Secr. nat. Adjointe en charge des Mouvements économiques et sociaux et de la Coopérative (Languedoc-Roussillon)
- 10-Jean Dessessard - Régions (Ile-de-France)
- 11-Eva Sas - Trésorière (Ile-de-France)
- 12-Jean-Philippe Magnen - International (Pays de la Loire)
- 13-Gwendoline Delbos-Corfield - Régions et Europe (Rhône-Alpes)
- 14-Nicolas Dubourg - Campagne et Actions (Languedoc-Roussillon)
- 15-Elise Lowy - Évaluation Réforme (Basse-Normandie)



Les délégués franc-comtois à La Rochelle

FOOT ET SUBVENTIONS

Intervention de Catherine Thiébaut

Une nouvelle demande de subvention « exceptionnelle » pour le club de foot bisontin, le BRC (1), est arrivée dans l'urgence avec, en arrière plan, un chantage quant à la survie du club amateur, y compris les équipes de jeunes. De plus en plus d'élus, de l'opposition comme de la majorité, se font prier pour accorder des fonds à ce club, qui brille surtout, quels que soient les dirigeants qui se sont succédé à sa tête, par sa gestion hasardeuse...

On lira ci-dessous l'intervention de Catherine Thiébaut pour le groupe des élus EÉLV.

En préambule, les élus d'Europe Écologie Les Verts rappellent qu'ils ne sont en aucun cas opposés à un soutien fort au sport porteur de valeurs positives dans le « *vivre ensemble* », dans le partage du plaisir.

Mais nous revoici une fois de plus en train de débattre des subventions pour le BRC. En décembre 2003, Éric Alauzet proposait déjà la mise en place de budgets prévisionnels pluriannuels pour plus de transparence et de modération. Hélas ! ses préconisations n'ont pas été suivies : c'est ce que je vais vous retracer rapidement. Avec cette intervention, plus besoin de rechercher les délibérations anciennes : en principe, tout y est.

En juillet 2005, alors qu'il a évolué en Nationale, le BRC est sauvé de la liquidation judiciaire et la Ville accorde un financement de 420 K€ pour la saison en CFA (2) 2005-2006, dont 140 K€ doivent être consacrés au redressement financier : ce qui, de fait, revient à accorder une subvention exceptionnelle pour apurer les dettes, puisque le niveau de financement en CFA est de 280 K€.

En juillet 2006, l'aide annuelle pour la saison 2006-2007 s'élève à 280 K€. Il est écrit que l'association a apuré ses dettes et présente un équilibre financier. Le Conseil municipal du 14 juin 2007 annule la dette de 120 K€ du club envers la Ville de Besançon correspondant aux redevances d'occupation des saisons 2004-2005 et 2005-2006.

J'étais alors intervenue pour dire : « *Il faut souhaiter dorénavant que ces membres majoritaires ne soient pas atteints par le démon des promesses de prime de match aux joueurs ou tentés de signer des contrats trop lourds à supporter pour le club, parce que le dirigeant sportif est comme le joueur de machines à sous : il est capable, sous l'emprise du jeu, de l'enjeu sportif, de dépenser plus en*

misant sur la victoire éventuelle de son équipe et, du coup, de dépenser sans compter. »

Conseil municipal du 5 juillet 2007 : 280 K€ pour la saison 2007-2008, puisqu'on est en CFA. L'association présente un compte d'exploitation de la saison à l'équilibre.

25 septembre 2008, saison 2008-2009 : 310 K€ (en CFA). Il est écrit que le club évolue en CFA pour la saison 2008-2009, avec pour objectif d'atteindre rapidement le niveau national, puis la Ligue 2. Objectif atteint mais... avec un déficit de 406 K€. Ce que j'avais craint en juin 2007 se réalise à nouveau : les dirigeants ont engagé des dépenses sans avoir les recettes.

Au 30 juin 2010, le déficit de 2009 (406 K€) est toujours là, auquel s'ajoute un nouveau de 225 K€ ! Donc le CM (3) du 17 juin 2010 accorde, en sus de la subvention annuelle de 300 000 € pour la saison 2010-2011, 180 K€ d'aide exceptionnelle pour la saison 2009-2010 afin que le déficit soit contenu à 451 K€ au lieu de 631 K€.

CM du 17 juin 2010 : « *L'équipe dirigeante a pour objectif de mettre en œuvre un plan de sauvetage du BRC et de retour à l'équilibre financier sur 3 saisons, basé sur une équipe première en CFA, avec une masse salariale réduite et un maintien des engagements des partenaires publics, avec objectif d'atteindre un résultat de + 150 K€ pendant 3 ans pour apurer le déficit.* » Le club a donc bien pris l'engagement de rétablir sa situation financière en 3 ans en CFA.

Alors, bien sûr, on entend que la place de premier et la montée en Nationale qui va avec sont inespérées, qu'il ne faut pas laisser passer cette chance ; mais on a déjà entendu ça en juillet 2009, quand nous avons été sollicités pour 240 K€ de prime à la montée, montée qui n'avait pas eu lieu déjà pour des raisons financières.

On entend aussi que la motivation, l'envie, le plaisir du sportif sont liés à la compétition et donc à la « *gagne* » : en tant qu'ancienne joueuse de handball, je comprends bien cela. Mais enfin, le résultat sportif n'est pas le fruit du hasard. Le club a tout mis en œuvre pour monter, y compris faire appel à des joueurs de talent qui auraient joué dans on ne sait vraiment quelles conditions. Tout a été fait pour monter en sachant pertinemment qu'il manquerait au moins 300 K€ à la fin de la saison pour pouvoir monter financièrement.

Et voilà que nous sommes encore sollicités exceptionnellement pour 150 K€ ! Je résume : depuis 2005, nous avons accordé exceptionnellement 140 K€ en 2005, 120 K€ exceptionnellement en 2007 et 180 K€ exceptionnellement en 2010 !

Pour les six dernières saisons, la Ville de Besançon a accordé 1,76 millions d'euros de subventions ordinaires, plus 440 K€ de subventions exceptionnelles ; et pour plus de transparence, il faut compter la mise à disposition et l'entretien gratuit du stade, qui peuvent être facilement évalués à 600 K€ pour les six saisons, soit un total de 2,8 millions d'euros pour six ans, soit 466 K€ par an, l'équivalent de ce que nous donnerions si l'équipe montait en Nationale... C'est donc bien une fuite en avant, qui laisse mal augurer des finances pour la suite en Nationale.

Tout ce rappel historique montre que chaque fois que le club engage des dépenses non prévues en début de saison, donc non financées par des recettes prévues, les résultats sportifs sont là mais le déficit aussi, et que c'est la Ville qui est sollicitée pour combler ce déficit avec une espèce de chantage assez désagréable, notamment par rapport aux jeunes.

Le budget en Nationale est beaucoup plus conséquent, et j'ai lu dans la presse que certains joueurs

avaient déjà signé pour trois ans, et pas des moindres. Déjà signé alors que la dette de 451 K€ n'est pas apurée avec certitude, puisque nous n'avons pas délibéré et qu'il n'est pas sûr que la montée se fasse. Qui va payer ces joueurs ? Une clause d'annulation du contrat est-elle prévue si le club ne monte pas en National ?

Pour nous, élus d'Europe Écologie Les Verts, au lieu de mettre la Ville devant le fait accompli, le club se doit avant tout de rechercher des sponsors. A-t-on une idée du montant versé par les sponsors pour cette saison en Nationale ? Si j'ai bien compris, Tapie a mis au pot en 2010 pour Créditec, mais ne renouvellera pas sa participation en 2011-2012.

Pour conclure, malgré les tentatives de contrôle du service des Sports de la Ville, le club continue d'engager des dépenses sans aucune retenue, sans respecter les engagements pris avec la Ville pour assainir ses finances durablement et sans mettre en œuvre une recherche active et efficace de sponsors. C'est pourquoi nous ne voterons pas cette subvention, qui n'a rien d'exceptionnel, et - de façon tout à fait exceptionnelle ! -, nous nous abstenons (4).

Catherine Thiébaud



(1) *Besançon Racing Club.*

(2) *Championnat de France Amateur.*

(3) *Conseil municipal.*

(4) *Au terme d'un débat animé, le groupe des élus avait décidé de s'abstenir plutôt que de voter contre, pour ménager les supporters et le public du BRC. Résultat du vote en CM : 8 contre (dont une élue EELV), 9 abstentions, 32 pour. Sans forfanterie, je peux dire que mon intervention a marqué les esprits par sa démonstration chiffrée sans faille...*



LA PUB NOUS AIME, ON AIME LA PUB

Que dire qui n'ait déjà été dit sur la dernière campagne de pub du ministère de l'Éducation nationale ? Sur ces pages qu'on n'hésitera pas à qualifier de carrément dégueulasses quand on sait ce qui attend les 17 000 (sans blague ?) impétrants ? Sur le « *culot d'acier* » (comme disait l'autre) dont il faut faire preuve pour claironner qu'on « *recrute 17 000 personnes* » quand on a soigneusement « *dégraissé le mammouth* », ou pour vanter l'indicible bonheur de « *transmettre des savoirs et des valeurs* » alors qu'on dézingue à tout va la culture ? Sur le mépris implicite qu'on professe envers les enseignants, puisqu'on peut,

par voie de presse, « *recruter* » des tas de gens qui feront aussi bien (mieux ?) qu'eux et ouvriront sans doute moins leur clapet ? Sur « *Julien* », qui a bien sûr des « *ambitions* », alors que « *Laura* » (qui semble n'avoir pas grand chose à f..., la feignasse !) n'a que des « *rêves* » ? (D'ailleurs, tandis que lui bosse sur son PC, elle, elle lit (1) : ça vous situe un peu le niveau de la pôv' fille !) Rien que pour des canailleries de ce genre, il est urgentissime qu'on se débarrasse de cette engeance qui nous « *gouverne* » avec le succès que l'on sait et qui, en plus, se paie notre tête !

“Ne respectez pas les règles, fixez-les”, proclame la pub pour la Citroën DS4, qui ajoute : “Conduisez sans compromis”. C’est exactement ce que font tous les empafés qui, soutenus par la suprême démagogie de leurs élus, réclament le droit de conduire comme ils l’entendent sans être enquinés par des radars. Ajoutons que les pubeux responsables de cette virile injonction croient intelligent de signer “Créative technologie” au lieu de “Technologie créative”. Traitez-moi de stalinien si vous voulez, mais vous ne m’enlèverez pas de l’idée qu’un jour ou l’autre, des pubeux, il faudra bien en pendre quelques-uns...

Encore une idée forcément géniale sortie des fertiles cerveaux d’une agence de publicité : l’abonnement aux tampons hygiéniques. C’est ce que propose, pleine page couleur (dans Le Monde, ça doit coûter bonbon), Be Easy by Btampon, le 1^{er} tampon qui ne fuit pas ses responsabilités ! Il existe en modèles (très colorés, très jolis) 2, 3, 4 et 5 : ne me demandez ni ce que ça veut dire, ni pourquoi il n’y a pas de 1... Vous pouvez l’acheter en ligne, vous abonner, et même devenir actionnaires ! Des trucs pareils, ça rend la vie tellement belle qu’il y a des jours où on regrette de ne pas se mettre de tampons...

Terminons sur une note champêtre. Ce n’est pas sans une certaine fierté que je vous l’an-

nonce : je suis le parrain d’une vache normande nommée Charlotte ! Je ne sais pas si elle est au courant ; moi, en tout cas, je ne l’étais pas jusqu’à ces derniers jours, mais j’ai reçu mon certificat de parrainage en bonne et due forme de la part de la Fromagerie Graindorge, à Vimoutiers, chef-lieu de canton de l’Orne. J’ai beau ne pas saliver devant un pont-l’évêque ou un livarot, il faudra que j’aie vu Charlotte, un de ces jours... (2)



Gérard Roy

(1) Pas La Princesse de Clèves, heureusement !
(2) Ça n’a strictement rien, mais alors rien, à voir, mais je ne sais pas où placer ce qui suit. Même s’il est audacieux de faire un tel pari alors qu’on n’arrive guère qu’au milieu de l’année, je vous fiche mon billet que LE disque de l’année 2011 sera celui que je me passe et repasse en boucle depuis trois mois : celui (le premier, et simplement titré de son nom) d’Anna Calvi, paru en début d’année. Malgré la “corsitude” de son patronyme, la demoiselle est anglaise : elle chante avec une voix comme je n’en ai plus entendu depuis longtemps et joue de la Telecaster avec une vibrante intensité. On la compare à PJ Harvey ou à Patti Smith ; elle me fait plutôt penser à Chrissie Hynde, la mythique leader des Pretenders. Mais bon, le mieux (en attendant de la voir aux Eurockéennes de Belfort, le 2 juillet, ou au Paléo Festival de Nyon, le 21 juillet), c’est que vous l’écoutez : attention, chef-d’œuvre ! Allez, je me ressers un petit coup de Calvi...

CONGRÈS RÉGIONAL

Pierrefontaine-les-Varans, 28 mai 2011

I) Adoption des statuts régionaux

Les modifications proposées par le CPR sont acceptées à l’unanimité.

II) Bilans financier et moral

Pas de vote sur ces deux rapports, qui sont des contributions au débat. On met fin à une situation temporaire.

III) Motions et listes régionales

Eva Pedrocchi présente la motion A, « Écologie », Anthony Poulin la motion B, « Nouvel Élan ».

Votes : Liste A : 67 voix, soit 63,20 %, 13 élus ; Liste B : 39 voix, soit 36,79 %, 7 élus ; Votes blancs : 3 soit 2,83 %

Sont élus : Eva Pedrocchi, Claude Mercier, Catherine Thiébaud, Eric Durand, Alexandra Viprey, Gérard Pavageau, Marie-Agnès Chalumeaux, Vincent Jeudy, Annie Morrel-Grunblatt, Eric Alauzet, Brigitte Mulat, Alain Fousseret, Corinne Tissier, Anthony Poulin, Tassadit Taharount, François Mandil, Martine Landry, Jérôme Guyon, Zahira Yassir, Patrick Bourque.

IV) Élection du Bureau régional

Les membres du nouveau CPR se réunissent et proposent à l'assemblée un bureau de synthèse, adopté à l'unanimité moins un « *NPPV* » (ne prend pas part au vote) :

- Eva Pedrocchi et Claude Mercier : Cosecrétaires
- Catherine Thiébaud : Trésorière
- Brigitte Monnet : Déléguée à la parité
- Frédéric Weber : Délégué aux élections
- Cécile Prudhomme : Déléguée aux comités locaux
- Isabelle Nouvellon : Trésorière de l'Association de financement
- François Mandil : Délégué aux outils de communication

CONGRÈS NATIONAL DÉCENTRALISÉ

Pierrefontaine-les-Varans, 29 mai 2011
Résultats des votes en Franche-Comté

I) Vote sur les motions d'orientation :

102 votants, 1 refus de vote ; Motion A : 3 voix, soit 2,97 % ; Motion B : 74 voix, soit 73,27 % ; Motion C : 8 voix, soit 7,92 % ; Motion D : 16 voix, soit 15,84 %.

II) Vote sur les listes de délégués pour La Rochelle :

Liste soutenant la motion B : 70 voix ; Liste soutenant la motion D : 21 voix ; Blancs : 3 ; Nuls : 2. La motion B obtient 9 délégués (Cyrielle Chatelain, Patrice Bau, Isabelle Nouvellon, Samuel Jeanningros, Michèle Durand-Migeon, Nicolas Guillemet, Catherine Thiébaud, Eric Morgen, Marie-Agnès Chalumeaux). La motion D obtient 3 délégués (Anthony Poulin, Cécile Prudhomme, François Mandil).

III) Vote pour désigner les conseillers fédéraux :

Une seule liste est présentée : Philippe Chatelain (suppléant : Bernard Lachambre) / Corinne Tissier (suppléante : Cyrielle Chatelain) : 72 voix pour, 13 blancs, 14 nuls.

II) Vote sur les motions ponctuelles :

- Remettre la publicité à sa place : 8 nuls, 80 pour (86,02 %), 0 contre, 13 blancs (13,98 %).
- Pas de projet écologiste sans projet culturel : 8 nuls, 59 pour (63,44 %), 10 contre (10,75 %), 24 blancs (25,81 %).
- Construire la coopérative écologiste : 10 nuls, 62 pour (68,13 %), 7 contre (7,69 %), 22 blancs (24,18 %).
- Vers un dispositif éducatif à la hauteur des enjeux : 7 nuls, 68 pour (72,34 %), 4 contre (4,26 %), 22 blancs (23,4 %).
- Féminisme et écologie politique : 9 nuls, 46 pour (50 %), 7 contre (7,61 %), 39 blancs (42,39 %).
- Des moyens accrus pour... La FEVE : 11 nuls, 40 pour (44,44 %), 9 contre (10 %), 41 blancs (45,56 %).
- Laïcité n'est pas racisme : 7 nuls, 77 pour (81,91 %), 0 contre, 17 blancs (18,09 %)
- Voulons-nous encore faire de la politique autrement ? 7 nuls, 87 pour (92,55 %), 0 contre, 7 blancs (7,45 %).
- La semaine de 4 jours, clef d'une nouvelle société : 7 nuls, 56 pour (59,57 %), 7 contre (7,45 %), 31 blancs (32,98 %).



Représentants des CL		
Belfort	Michèle	Claudé
	Axel	Othelet
Besançon	Christophe	Moyse
	Cécile	Prudhomme
Dole	Isabelle	Nouvellon
	Bernard	Marcesse
Haut-Doubs	Claire	Rousseau
	Michaël	Chenevez
Haut-Jura		
Héricourt	Hervé	Lecolant
	Danièle	Bourgon
Lons	Patrice	Bau
	Brigitte	Monnet
Montbéliard	Samuel	Jeanningros
	Catherine	Lutz
Vesoul	Dominique	Gaffard
	Frédéric	Weber
Vosges	Marc	Barra
	Marie-Claire	Thomas

Elus par le congrès régional		
1	Anthony	Poulin
2	Tassadit	Taharount
3	François	Mandil
4	Martine	Landry
5	Jérôme	Guyon
6	Zahira	Yassir
7	Patrick	Bourque
8	Claude	Mercier
9	Eva	Pedrocchi
10	Catherine	Thiébaud
11	Eric	Durand
12	Alexandra	Viprey
13	Gérard	Pavageau
14	Marie-Agnès	Chalumeaux
15	Vincent	Jeudy
16	Annie	Morrel-Grunblatt
17	Eric	Alauzet
18	Brigitte	Mulat
19	Alain	Fousseret
20	Corinne	Tissier

Représentants des coopérateurs		
1	Pauline	Jeannin
2	Franck	Petit
3	Nathalie	Poisot
4	Nicolas	Charrière
5	Alexandre	Gottschalk

Conseil Politique
Régional de Franche-
Comté

Membres du bureau				
1	Frédéric	Weber	Délégué aux élections	fw@sfr.fr
2	Catherine	Thiébaud	Trésorière	cathiebaud@orange.fr
3	Cécile	Prudhomme	Délégué aux comités locaux	cecile.prudhomme@gmail.com
4	Eva	Pedrocchi	Co-secrétaire	eva.pedrocchi@orange.fr
5	Isabelle	Nouvellon	Psdt de l'asso de financement	isabelle.nouvellon@free.fr
6	Brigitte	Monnet	Délégué à la parité	bri.monnet@wanadoo.fr
7	Claude	Mercier	Co-secrétaire	claudel.mercier@orange.fr
8	François	Mandil	Délégué aux outils de com	f.mandil@gmail.com

UN MOIS, ÉMOIS, ET MOI

20

Queue. Le service de presse de La Poste affirme qu' "il n'y a plus de files d'attente" dans ses bureaux. Et bientôt plus du tout de bureaux, d'ailleurs.

Info. Anelka a-t-il dit à Domenech "Enculé de tes morts", ou "Va te faire enculer avec ton équipe", ou encore "Va te faire enculer, sale fils de pute" ? C'est au nom du "devoir d'information" que L'Équipe a mené une enquête "sérieuse" sur ces trois versions. L'Équipe, ou le journalisme version fion.

Décadence. Contre l'avis du Vatican, l'ultra-catholique État de Malte légalise le divorce ! Mais où va-t-on, doux Jésus, où va-t-on ?

Illogique. Le patron de PSA Peugeot Citroën sommé de se justifier devant Eric Besson, ministre de l'Industrie, à propos d'une éventuelle fermeture d'usines. Eh ! Riquet, faudrait savoir : le libéralisme, on l'aime ou on le quitte, comme dirait l'autre.

Diabolique. De hauts responsables religieux accusent le chef de cabinet du président iranien Mahmoud Ahmadinejad d'avoir "ensorcelé" ce dernier par ses "rites sataniques". On comprend enfin ce qui cloche chez ce pauvre Mahmoud.

Tibidip (1). D'après un sondage BVA, "le téléphone portable provoque des conflits pendant les repas en famille". J'avais remarqué, merci.

Tibidip (2). À l'OMS qui souligne le caractère potentiellement cancérigène du téléphone portable, la Fédération française des Télécoms répond qu'il n'est pas plus dangereux que "266 autres agents, dont le café, les cornichons et autres légumes au vinaigre". Le concombre l'a échappé belle...

Short. Chantal Jouanno, ministre des Sports, regrette que la France ait "une culture machiste qui fait du football un domaine réservé aux hommes". Si le machisme peut éviter aux femmes de devenir footballeuses (ou flics, ou militaires...), va pour le machisme.

Tonton. Le ministre somalien de l'Intérieur tué par sa nièce dans un attentat suicide. Comme disait l'autre, on choisit ses copains, mais rarement sa famille.

Serbes. Parmi les quelque 10 000 excités qui ont manifesté à Belgrade contre l'arrestation de Ratko Mladic, les plus violents étaient... des supporters de foot. C'est sûrement un hasard...

Bavasse. Luc Ferry refuse qu'on le discrédite "en faisant croire qu'[il est] un guignol". Il ne fait pas croire qu'il est philosophe, lui ?

Foi. Les médias ont souligné que la plaignante de l'affaire DSK était une "bonne musulmane", issue d'un milieu "très pieux". De son côté, le présumé coupable ne peut sortir de son appartement new-yorkais que pour répondre à une convocation judiciaire, se faire soigner ou... prier ! On est rassuré sur la moralité de l'un(e) comme de l'autre...

Endetté. Je lis dans Le Monde qu'"une partie du monde politique, des acteurs culturels et des groupements de téléspectateurs hésitent à se réjouir des difficultés d'Endemol", le spécialiste de la télé-réalité. Sans blague ?! Ben moi, non seulement je n'hésite pas, mais je reprendrais bien une petite goutte, tiens ! Crève, Endemol !

Féminisme. En Arabie saoudite, des femmes

manifestent pour avoir le droit de conduire une voiture. Saoudiennes au volant, dromadaire au tournant.

Devinette (1). Qu'y a-t-il de plus désespérément con qu'un 4x4 ? Un faux 4x4, un 4x2 si vous préférez, comme en fabriquent désormais tous les constructeurs de tanks. Dedans, tu as l'air aussi gland que dans un 4x4, mais c'est moins pratique pour monter sur les trottoirs.

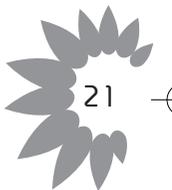
Devinette (2). Vous savez ce que je pense d'un pays d'enfer où on ne manifeste pas contre le nucléaire, mais contre les radars ? Ah ! ben oui, tiens, la réponse est comprise dans la question.

Gérard Roy



Feuille Verte

UN "NOUVEAU" COMITÉ DE LECTURE POUR UNE (PRESQUE) NOUVELLE FEUILLE VERTE



De même qu'il est un peu difficile de parler vraiment, aujourd'hui, d'une "nouvelle" Feuille Verte (le numéro que vous avez entre les mains est déjà le sixième de cette série "new look" !), de même le qualificatif de "nouveau" ne convient pas non plus vraiment au Comité de lecture

issu de l'"appel" lancé avant notre congrès régional. Appel qui n'a pas connu un éblouissant succès... Du coup, le CLFV est à peine renouvelé : le composant désormais Michel Boutanquoi, Laurent Fumey, Hubert Guyet, Pauline Jeannin, François Mandil et Gérard Roy, directeur de publication (1).

Le principal changement (et il est de taille !) concerne la fabrication de La Feuille Verte. Depuis le tout début (1995), la conception et la

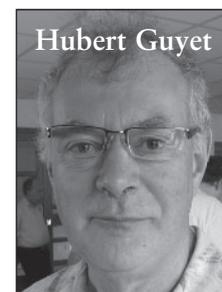
mise en page étaient assurées avec constance et patience par Hubert Guyet, lequel, au bout de 15 ans, a désiré souffler un peu : c'est Corinne Salvi (déjà conceptrice de la maquette inaugurée en février) qui a accepté de le remplacer désormais (2).

Un grand merci, donc, à Hubert pour son travail sans lequel il n'y aurait pas eu de Feuille Verte, et - d'avance - à Corinne, qui va découvrir les joies des floppées d'articles arrivant au dernier moment... voire après !...

Gérard Roy

(1) Qui a dit "Bonjour la parité" ?...

(2) Ah... la parité "remonte" un peu...



BIODIVERSITÉ HEUREUSE

Connaissez-vous le château de Chaumont-sur-Loire et son parc paysager ? Depuis vingt ans s'y déroule, de juin à octobre, le Festival international des Jardins : des parcelles de même taille, confiées à des jardiniers, des architectes, des décorateurs, des plasticiens, etc., illustrent chaque année un thème particulier. Ainsi l'an dernier, c'était « *Jardins corps et âmes* » ; cette année, le thème a tout pour attirer les écolos, puisqu'il s'agit de « *Jardins d'avenir, ou l'Art de la biodiversité heureuse* ».

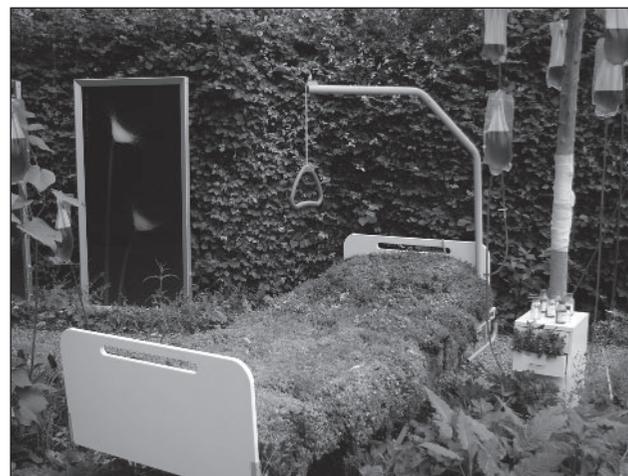
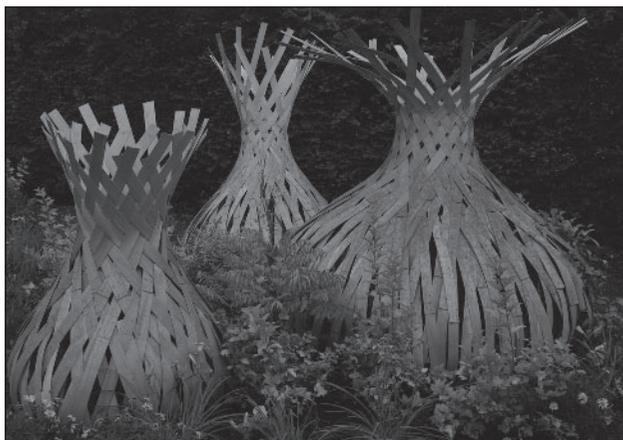
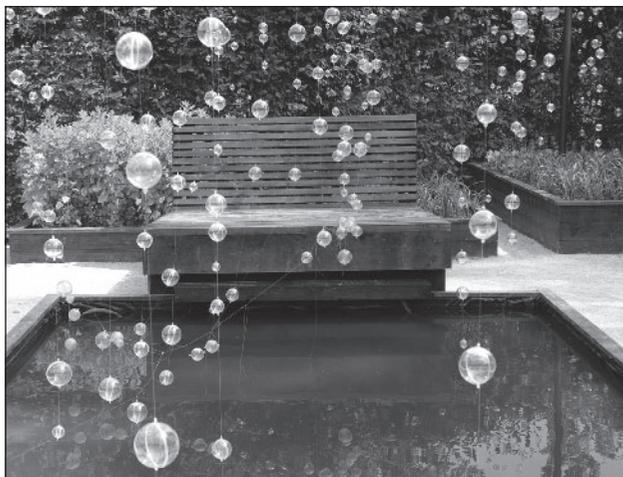
Deux bonnes heures de balade pour se convaincre que, grâce aux végétaux et petites bestioles, on peut voir l'avenir en vert, mais que le noir peut aussi montrer le bout de son nez.

En tout cas, on doit apporter des soins à dame Nature, car on lui en a trop fait voir. Et à Chaumont-sur-Loire, ce ne sont pas les idées qui manquent, y compris pour ceux qui habitent en ville (1).



Étienne Banet

(1) *Domaine de Chaumont-sur-Loire, dans le Loir-et-Cher, entre Blois et Amboise. Le Festival dure jusqu'au 16 octobre. Tél. 02 54 20 99 22. www.domaine-chaumont.fr*



Photographies : Gérard Roy

HISTOIRE D'OURS

Avez-vous vu notre ours ci-dessous ? Même si l'animal ne fréquente pas (pas encore ?) la Franche-Comté, on a voulu - en même temps que faire aux lecteurs un clin d'œil "*humoristique*" - rendre hommage au malheureux plantigrade contre lequel s'acharnent, dans les Pyrénées, chasseurs et élus locaux... Sans compter les prétendus ministres de l'Environnement qui "*renoncent*" - avec quel déchirement au cœur, peut-on supposer ! - à en introduire UN nouveau spécimen sous prétexte de... sécheresse !...

Au fait, savez-vous pourquoi on donne ce nom d'"ours" au petit pavé qui, dans l'édition et l'imprimerie, recense les mentions légales obligatoires : noms des collaborateurs, du directeur de publication, de l'éditeur et de l'imprimeur d'une publica-

tion ? En fait, il est bien malaisé de se faire une opinion précise parmi les diverses explications données çà et là. La plus courante (admise entre autres par Wikipédia) suggère qu'"ours" était au XIX^e siècle le surnom de l'imprimeur : du fait des lourds mouvements qu'il faisait pour encre les formes, le compagnon pressier méritait cette appellation, tandis que le typographe, aux gestes plus légers pour lever les lettres et les disposer sur son composteur, avait droit à celle de "*singe*" ! Et comme c'est l'imprimeur qui était juridiquement responsable de ce qu'il publiait, c'est donc le nom de l'"ours" qu'il fallait mentionner..

Bon, moi, ce que j'en dis, hein...

Gérard Roy



Europe Écologie Les Verts Franche-Comté
(14 rue de la République, 25000 Besançon)

Directeur de publication : Gérard Roy

Comité de lecture : Michel Boutanquoi, Laurent Fumey, Hubert Guyet,
Pauline Jeannin, François Mandil, Gérard Roy

CPPAP : 0513 P 11003

Conception et mise en page : Corinne Salvi

Imprimerie Simon (Ornans) :

imprimé sur papier recyclé

ISSN 1169-1190



Photographie : Pauline Jeannin

A Besançon,
opération internationale "Carton rouge contre le nucléaire",
trois mois après le début de la catastrophe de Fukushima.

Débats, échanges, votes et rencontres

lors des Journées de Printemps les 28 et 29 mai à Pierrefontaine-les-Varans.



Photographies : René Poisot

Atelier sur la pénibilité au travail
avec Bruno Lemerle, délégué syndical
CGT à Peugeot Sochaux.